

**Carte soleil ou carte de crédit ?
La RAMQ doit jouer son rôle de chien de garde**

8 décembre 2011

C'est avec consternation mais sans grande surprise que nous apprenions la semaine dernière, que des personnes devaient déboursier plus de 500 \$ pour subir une colonoscopie (examen visuel du côlon). Ces frais sont facturés en plus de la carte d'assurance-maladie.

Ces pratiques de surfacturation, sont abusives et contreviennent au droit fondamental à la santé pour toutes et tous, peu importe leur situation financière. La surfacturation entraîne un déséquilibre et des inégalités face à la santé. C'est pourquoi, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles demande au Ministre de la santé Yves Bolduc, de faire pression auprès de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) afin que celle-ci prenne les mesures nécessaires pour faire cesser ces pratiques.

Dans la loi de l'assurance-maladie, il est interdit aux médecins de charger pour des actes médicaux pour lesquels ils sont déjà rémunérés par la RAMQ. Afin de contourner cette loi, certains médecins chargent à leurs patientEs un prix exorbitant pour les médicaments ou les pansements qu'ils utilisent dans leur bureau. Bien que cette pratique soit immorale, la loi ne spécifie pas de maximum sur la facturation des « frais accessoires ». Par exemple, quand un médecin charge 100 \$ pour un médicament qui en vaut 10\$ sur le marché, c'est abusif !

Pour remédier une fois pour toute à la surfacturation, la Clinique communautaire propose un remède simple : aucun frais ne devrait être facturé aux patient-e-s pour des soins médicalement nécessaires. Tous les soins, incluant l'utilisation des médicaments et des agents anesthésiques en cabinet privé doivent être couverts par notre système public et financés par un système d'impôt progressif.

Il est plus que temps que la RAMQ mette à jour ces pratiques et joue son rôle de chien de garde. C'est une question de justice et de bien commun !

Luc Leblanc

Coordonateur général Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

500, avenue Ash

Montréal, Qc

514-937-9251

www.ccpsc.qc.ca